

141

A.AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/..../T/2022-2023 pour les travaux de construction du Réseau d'Adduction d'Eau Potable KADERI-GAZA

Date de publication : ...15/...6.../2023

Date d'ouverture des offres: ...04/...7.../2023

1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de KABEZI invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction de l'AEP KADERI-GAZA.

2. Financement du marché

Le Guichet non-affecté 2022-2023 du FONIC

3. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un seul lot.

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de cinq (5) mois calendrier

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service **de 8 heures à 15heures30min** à partir de la date de publication; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune KABEZI

Moyennant le paiement de cent mille (100 000FBU) francs burundais : 50. 000 FBU sur le compte N°CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000FBU au compte N° 26175 ouvert à COOPEC KABEZI

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

Madame l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,

En mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.



6. Visite des sites de travaux

Une visite des sites des travaux est organisée. Elle aura lieu en date du 26/6./2023 à partir de 8heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la commune KABEZI.

7. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Cinq millions quatre cent mille (5.400.000 fbu) de francs burundais.

Les offres doivent être soumises à la commune de KABEZI

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées contre remise d'une attestation de dépôt le 04/7./2023 au plus tard à 10 heures précises au secrétariat de la commune kabezi

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres.

Les offres seront ouvertes le 04/7./2023 à 10 heures 30 minutes en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics. Un cadre requis auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) qui peut assister à la séance d'ouverture des offres et dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne sa copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les Soumissionnaires présents puis transmis à la DNCMP.

11. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

1. Au niveau administratif

- Le planning d'exécution des travaux ;
- La garantie de soumission ;
- Les statuts juridiques du soumissionnaire (personne morale);
- L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'I.N.S.S et en cours de validité;
- Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce d'au plus 3 mois;
- Les bordereaux de versement pour l'achat du dossier d'appel d'offres portant le n° du marché ;
- La déclaration d'engagement contre la corruption ou manœuvres frauduleuses selon le modèle Du DAO ;
- La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée ou toute institution financière) de septante cinq millions francs burundais (75 000 000 FBU) ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;

- Registre de commerce (copie)
- Le curriculum vitae du personnel proposé dans le cadre du présent marché d'au moins un mois.

2. Au niveau technique :

- Le soumissionnaire doit présenter des PV de réception provisoire/définitive des travaux analogues ;
- L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
- les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché (Présentation des attestations des services rendus)
- les moyens logistiques à affecter au chantier.

3. Au niveau financier :

- L'acte (formulaire) de soumission ;
 - La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) ;
 - Le bordereau des prix unitaires ;
 - Le devis quantitatif estimatif.
- L'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de disponibilité financière ci-haut demandé **et un chiffre d'affaire annuel moyen de deux cent millions francs burundais (200 000 000 Fbu) au cours de trois dernières années (2020, 2021, 2022).**

La fourniture de toutes les pièces ci-dessus énumérées est obligatoire.

Fait à KABEZI, le 13 / 06 / 2023

L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE KABEZI

Mme Espérance HABONIMANA

p.o. secrétaire exécutif
Ferdinand

